

# COLLOQUE DU C.R.D.H



**19-20 NOVEMBRE 2015**

Université Panthéon-Assas  
Salle des Conseils



**CRDH** Centre de recherche sur  
les droits de l'homme et  
le droit humanitaire



Université Panthéon-Assas

12, place du Panthéon

75005 Paris

Inscription : [marine.bollack@u-paris2.fr](mailto:marine.bollack@u-paris2.fr)



19 NOVEMBRE 2015

**I – CLARIFICATIONS SUR LES RAISONS D'UN SCEPTICISME**

Allocutions d'ouverture (14h)

Rapport introductif (14h30) : *Sébastien TOUZE, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

**Un scepticisme général ?**  
(14h50 – 15h30)

*Présidence : Christian TOMUSCHAT, Professeur émérite, Humboldt University Berlin, Président de la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE*

Assiste-t-on à une remise en cause de la légitimité du juge international ?  
*Rick LAWSON, Professor, Leiden Law School*

Les arguments d'une défiance politique nationale et internationale  
*Andrew CLAPHAM, Professor, Graduate Institute of International and Development Studies*

Discussion et pause (15h30 – 16h15)

**Réflexions sur une forme de perplexité vis-à-vis de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**  
(16h15 – 16h55)

*Présidence : William SCHABAS, Professeur à l'Université de Middlesex et à l'Université de Leiden*

Les arguments tirés de l'évolution substantielle du contrôle européen  
*Samantha BESSON, Professeur à l'Université de Fribourg*

Les limites du contrôle européen : source d'incertitudes sur l'évolution de la nature et de l'objet du contentieux  
*Edouard DUBOUT, Professeur à l'Université Paris Est Créteil*

Discussion (16h55 – 17h30)

20 NOVEMBRE 2015

## II – REFLEXIONS SUR LES MOTIFS DE CERTAINES INCOMPREHENSIONS

### La nature du contentieux et sa compréhension par les Etats (9h30-10h10)

*Présidence : Laurence BURGORGUE-LARSEN, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne*

La question de l'acceptabilité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par les Etats parties

*David SZYMCZAK, Professeur à l'IEP de Bordeaux*

La lisibilité et la compréhension interne de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

*Hugues FULCHIRON, Professeur à l'Université Lyon III – Jean Moulin*

Discussion et pause (10h10-10h45)

## Les méthodes de la Cour et sa composition (10h45 – 11h25)

*Présidence : Olivier DE FROUVILLE, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*

La question de la composition des formations de jugement

*Michel DE SALVIA, Vice-Président de l'Institut international des droits de l'homme*

La transparence de la pratique interne de la Cour européenne des droits de l'homme

*Patrice SPINOSI, Avocat aux Conseils*

Discussion (11h25 – 12h)

### **III – MOYENS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DEFIS A RELEVER PAR LES ACTEURS**

#### **Les évolutions institutionnelles et substantielles (14h – 14h40)**

*Présidence : François ALABRUNE, Directeur des affaires juridiques  
au ministère des affaires étrangères et du développement  
international*

Les modifications institutionnelles permettant le renforcement de  
l'office de la Cour

*Vincent BERGER, Ancien jurisconsulte de la Cour européenne des  
droits de l'homme, avocat au barreau de Paris, professeur au Collège  
d'Europe*

Les moyens de renforcement de la motivation de la Cour  
*Frédéric SUDRE, Professeur à l'Université de Montpellier I*

Discussion et pause (14h40 – 15h15)

#### **Le renforcement des méthodes d'interprétation de la Convention et d'exécution des arrêts (15h15 – 16h15)**

*Présidence : Frederik SUNDBERG, Chef adjoint du service de  
l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme*

L'accompagnement actif et suivi de la Cour en vue de la ratification  
du protocole n°16

*Ledi BIANKU, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme*

Les modifications nécessaires au traitement des requêtes  
*Laurent PETTITI, Avocat au Barreau de Paris*

Le renforcement et la clarification des moyens d'exécution des arrêts  
*Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE, Juge à la Cour européenne des  
droits de l'homme*

Discussion (16h15 – 16 h 40)

#### **Conclusions (16h40)**

*Emmanuel DECAUX, Professeur à l'Université Panthéon-Assas  
(Paris II)*